

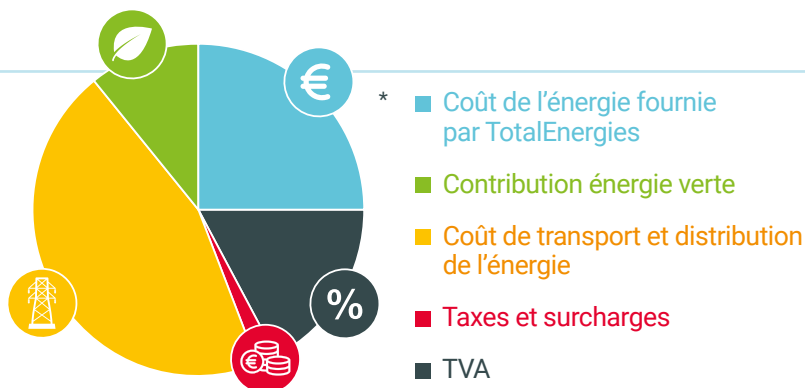
Conditions particulières relatives à la formule Pixel Blue Fixed

- Électricité en Région de Bruxelles-Capitale
- TVA 6 % incluse

Avantages de la formule

"Pixel Blue Fixed"

- Tarif fixe
- Électricité verte et locale
- Conseil d'un expert par téléphone
- Jusqu'à 400€ de réduction sur vos panneaux solaires



* Basé sur une consommation moyenne de 3.000 kWh/an d'une famille (ayant un compteur monohoraire) en 2021, et le prix moyen des gestionnaires de réseaux.

Conditions particulières applicables aux consommateurs résidentiels en Région de Bruxelles-Capitale. Ces conditions sont applicables aux nouveaux contrats de 1, 2 ou 3 ans établis en **janvier 2024** et aux contrats renouvelés en **avril 2024** (pour les renouvellements, la carte tarifaire est ainsi connue deux mois avant application).

L'offre "TotalEnergies Pixel Blue Fixed" est une formule tarifaire accessible aux consommateurs résidentiels avec des compteurs à relevé annuel.

Les prix qui vous sont facturés en vertu de votre contrat sont constitués de 2 parties :

1. Tarifs fournisseur :

1.1 [Coût de l'énergie fournie par TotalEnergies] :

Le prix fixe de l'énergie et de la redevance fixe

1.2 [Contribution énergie verte] :

Contribution instaurée par l'Etat pour soutenir le développement des énergies renouvelables

2. Tarifs régulés [Coûts de réseaux et prélèvements] :

2.1 [Coût de transport et distribution de l'énergie]

(intégralement restitués aux GRD/GRT)

2.2 [Taxes et surcharges]

(intégralement restituées aux entités concernées)

Coûts de l'énergie

Redevance fixe ⁽¹⁾ (€/an)	Consommation (€ cent/kWh)				Contribution énergie verte - Bruxelles ⁽¹⁾ (€ cent/kWh)		Tarif annuel
	Compteur simple	Compteur double		Compteur excl. nuit			
		Heures pleines	Heures creuses				
150,0	18,9509	21,2213	16,6445	16,6415	3,0849	>	

Le prix de l'énergie est fixé pendant la période contractuelle.

Recevez 30€* pour chaque nouveau client!

On a tous une bonne raison de parrainer un ami. Avec TotalEnergies, recevez exceptionnellement 30€ chacun.

*Rendez-vous dans votre espace client sur <https://totalenergies.be/fr/particuliers/aide-et-contact/questions-frequentes/mon-contrat/mon-espace-client>

